

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT - UNE CAVE

«Les Roches Fleuries»,
85 bis, 87 et 89 Boulevard Paul Doumer
06110 LE CANNET



ADJUDICATION JEUDI 24 AVRIL 2025 à 9H

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRASSE 37 avenue Pierre Sémard

AVOVENTES

Ayant pour **Avocat Maître Michel DRAILLARD**,
membre de la **SELARL CABINET DRAILLARD**.

Description et désignation :

UN APPARTEMENT (Lot 48) au premier étage,
comprenant :

- un hall d'entrée, une salle de séjour, une
chambre, une cuisine, une salle de bains, un wc
indépendant, un placard, un dégagement, un
balcon et une terrasse de 13,98 m².

Et les 40/1.000^e de la propriété du sol et des
parties communes générales.

UNE CAVE (Lot 25) située à l'entresol,

Et les 1/1.000^e de la propriété du sol et des parties
communes générales.

Dans un immeuble dénommé «Les Roches
Fleuries», sis à LE CANNET (06110), Quartier de
Rocheville, 85 bis, 87 et 89 Boulevard Paul
Doumer. Cadastré section BC, numéro 625 pour
6a 49ca.

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division

et règlement de copropriété publié le 17 janvier
1972, Volume 934, numéro 1 et d'un modificatif
publié le 1^{er} février 1980, Volume 5657, numéro 6.

Occupation : Les biens sont occupés par un des
co-indivisaire

Syndic : Le syndic de l'ensemble immobilier est
le Cabinet BRYGIER, sis à LE CANNET (06110), 15
boulevard Saint Charles (tel. 04.93.94.71.71)

Mise à prix :

30.000 €

Le Cahier des Conditions de Vente **numéro
24/00021 du 16 février 2024** peut être consulté au
Tribunal Judiciaire de GRASSE, chez Maître
DRAILLARD (BR 131061) ou sur le site internet
www.draillard.net ou www.avoventes.fr

Les enchères ne peuvent être portées que par
un Avocat postulant inscrit au Barreau de
GRASSE.

Consignation pour enchérir de 10 % de la mise
à prix avec un minimum de 3.000 euros. Le
chèque de banque de consignation est établi à
l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des
Avocats de Grasse.

**VISITES : par la SCP NICOLAS DELTEL (Tel. 04.93.39.07.36)
Mardi 8 avril 2025 de 11h à 12h - Mardi 15 avril 2025 de 11h à 12h**